

Présentation

Introduction

Gilles HOULE and Nicole RAMOGNINO

Volume 25, Number 2, Fall 1993

La construction des données

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001351ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001351ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

HOULE, G. & RAMOGNINO, N. (1993). Présentation. *Sociologie et sociétés*, 25(2), 5-9. <https://doi.org/10.7202/001351ar>

Présentation



GILLES HOULE et NICOLE RAMOGNINO

L'exercice que nous a confié la rédaction de la revue *Sociologie et Sociétés*, à savoir préparer un numéro thématique portant sur les questions de méthode dans les sciences sociales, et plus spécialement en sociologie, nous est apparu relever d'un défi proche d'une gageure, à la mesure même de la tendance actuelle de la discipline à se ramifier dans des directions de plus en plus plurielles et à renoncer — à juste titre d'ailleurs — aux débats qui ressemblaient plus à une lutte entre frères ennemis qu'à une coopération visant la recherche d'une normativité épistémologique¹ permettant d'établir le consensus de la communauté scientifique ou plutôt d'approcher une cumulativité des connaissances. Il semblerait que la discipline se satisfasse actuellement d'un relativisme flou, où chacun prend la place qu'il peut dans la distribution des moyens et ressources accordés à la recherche en sociologie. En effet, faute d'une normativité épistémologique, le relativisme inscrit de fait les normativités sociales des théories, des méthodes, et des points de vue, qui n'ont *a priori* pas plus de valeur ou de légitimité que les sociologies spontanées des acteurs sociaux. Peut-on se contenter, en sciences sociales, d'un « raisonnement naturel », d'un « entre-deux² » entre le raisonnement poppérien et la « logique du café du commerce³ ».

Ces questions ne sont pas nouvelles. Ce numéro s'inscrit pour sa part dans une démarche entreprise il y a plusieurs années maintenant où nous avons tenté de les aborder de points de vue qui se voulaient heuristiques, en soulevant notamment la question du statut des méthodes en sociologie⁴, en posant le problème de la pluralité des formes de connaissance dont participe la sociologie et dont elle procède, et ce dans la perspective

1. G. G. Granger, « Peut-on assigner des frontières à la connaissance scientifique », in *Fundamenta Scientiae*, Vol. 3, n°1, 1982, pp. 9-19.

2. Cf. Passeron, J. C. (1991), *Le raisonnement sociologique. L'espace non popperien du raisonnement naturel, Essais et Recherche*, Paris, Nathan, 1991.

3. Cf. Ph. Cibois (1989) « Pour une science sociale synchronique », *La Revue du MAUSS*, n° 4 (nouvelle série), pp.70-84 ; et les commentaires de J. C. Gardin (1991), *Le Calcul et la raison. Essais sur la formalisation du discours savant*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, ou J. C. Gardin, « Les embarras du naturel », in *Archives Européennes de sociologie*, vol. XXXIV, 1993, pp. 152-165. ».

4. « La sociologie : une question de méthodes ? », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, n°2, 1982.

d'un renouvellement de la sociologie de la connaissance et d'une revalorisation de ces formes, telles le sens commun⁵; pour aborder enfin la difficile question du statut des données en sociologie⁶.

L'ensemble des textes présentés dans le numéro nous a convaincus que des pas sont possibles vers une encore trop lointaine cumulativité. Dans la réflexion menée par les auteurs sur les formes de raisonnement savant, les techniques de construction des données qu'ils utilisaient et leurs rapports à la construction sociologique de l'objet, émergent, dans une forme virtuellement opératoire, les questions épistémologiques les plus classiques et celles, plus nouvelles, davantage liées aux usages interdisciplinaires estimés nécessaires du fait de la nature de l'objet (causalité statistique et narrativité historique; méthodes qualitatives et quantitatives; sémiologies et sociologies; pluralité et cumulativité; méthodes informatiques et sociologie, etc.). Les questions soulevées nous semblent appartenir à une normativité épistémique: comment articuler un «nouvel espace, celui des conditions logiques de la pensée empirique» pour reprendre, en la trahissant quelque peu, l'une des formulations de J. M. Berthelot. Plutôt que de reprendre l'ensemble des textes et de montrer comment chacun participe de ce nouvel enjeu, nous voudrions mettre ici l'accent sur quelques points: d'une part montrer en quoi une normativité épistémologique est préférable au relativisme scientifique, mesurer ce qu'exige comme reconnaissance de la qualité du social une telle orientation, désigner comme un des lieux fondamental de l'articulation de cette normativité le rapport entre construction technique des données et construction de l'objet sociologique.

FAUT-IL ADOPTER UNE NORMATIVITÉ ÉPISTÉMOLOGIQUE ?

Les auteurs de ce numéro ont souvent adopté, tout au moins dans une partie de leur réflexion, une attitude plus descriptive que normative: les deux textes sur la causalité (P. Bernard et A. Pires), celui sur les entretiens (J. Poupart), la description des raisonnements en matière d'évaluation (C. Mercier et N. Péladeau), l'inventaire des usages de l'informatique dans le cadre de l'analyse du discours (J. Duchastel) en sont des exemples parmi d'autres. Par contre, quelques auteurs privilégient une attitude résolument plus normative: la perspective logiciste de J. C. Gardin, ou la direction plus axiomatique de J. M. Berthelot. Ce partage des auteurs en deux orientations descriptive ou normative ne rend pas justice à chacun, puisqu'il semble difficile de prendre une position strictement normative sans passer par la description des raisonnements savants, et de s'en tenir à la seule orientation descriptive sans défendre avec plus ou moins de force ou d'humilité une thèse en la matière.

Ce qui nous apparaît nouveau, à tort ou à raison, dans la réflexion est donc ailleurs. La tolérance et la prudence des auteurs viennent, nous semble-t-il, de la volonté de prendre la mesure de la complexité et de l'hétérogénéité du social et ce, quelles que soient les approches ici privilégiées. En ce sens, la distance qu'ils instituent avec leur propre démarche leur permet d'adopter ce qui pourrait être défini dans un premier temps comme une vertu du relativisme épistémique. Cette distance leur permet, en effet, moins d'adopter une position rhétorique relativiste que d'apprécier le caractère normatif de leur propre approche et méthode. Le point de vue adopté et les orientations méthodologiques qui en découlent sont mesurés à l'aune de l'hétérogénéité et de la complexité du social. Ceci permet une meilleure articulation entre construction technique des données et construction de l'objet. L'apport du texte de Paul Bernard est intéressant à ce sujet, puisqu'il permet, entre autres, de corriger les limites du raisonnement classique en terme de causalité, par une conception moins déterministe de celle-ci dans l'usage interprétatif que peut en faire le sociologue. En ce sens, la normativité sociale d'une conception

5. «Formes de connaissance. Savoirs traditionnels ou de sens commun et conditions d'une sociologie de la science», *Sociologie du sud-est.*, pp. 51-54, 1987.

6. «Connaissance de l'altérité, méthode, méthodologie et concept», *Sociologie du sud-est.*, pp. 59-62, 1989.

déterministe peut être corrigée par une normativité épistémique concernant les raisonnements causaux. Les propos de Jean Poupart, sur les approches par entretien posent bien aussi la question de la dimension du phénomène analysé. De la même façon, Daniel Bertaux propose, pour sa part, une analyse des généalogies comme alternative aux études classiques de mobilité sociale. Le relativisme en sciences sociales n'échappe, en effet, à une normativité scientifique que pour tomber dans une normativité sociale; c'est de ce point de vue qu'il nous semble nécessaire de le dépasser, tout en prenant acte de ce qu'il apporte, à savoir une ouverture sur la pluralité du social, sur sa complexité et son hétérogénéité, et donc des questions ou des pistes pour le saisir au mieux. De ce point de vue, il manque à la réflexion proposée dans ce numéro une discussion autour de l'ouvrage de J. C. Passeron (1991). Le raisonnement sociologique s'inscrirait, selon cet auteur, dans « l'espace non popperien du raisonnement naturel » et, plus précisément, dans l'espace webérien. La nature historique de l'objet des sciences sociales conduirait nécessairement au relativisme des paradigmes : « La sociologie n'a pas et ne peut pas prendre la forme d'un savoir cumulatif, c'est-à-dire d'un savoir dont un paradigme théorique organiserait les connaissances cumulées ». (proposition 2.1)⁷. « Bref, pour le meilleur et pour le pire, le déroulement historique des théories sociologiques se présente, non pas comme le progrès d'une agronomie rationnelle réensemencant empiriquement avec patience le même champ théorique, mais comme une *agriculture sur brûlés successifs* » (scolie 1)⁸.

Sans entrer dans la discussion de ces thèmes qui mériteraient de plus longs développements, nous préférons adopter une position épistémologique plus normative. La raison essentielle n'est pas la recherche d'une « scientificité » comparable à celle des sciences « dures ». Il s'agit d'une position à la fois cognitive et éthique. Sur ce dernier plan — l'éthique — nous ne pouvons prétendre fonder l'autorité de nos connaissances et, par là même, de nos places dans la société, sur des raisonnements semblables à la « logique du café du commerce ». Certes J. C. Passeron ne nous renvoie pas à cette dernière et sa réflexion, si elle oppose le raisonnement sociologique au raisonnement poppérien, élabore une différence avec la logique de la conversation. Sur le plan cognitif, et si nous avons bien compris les thèses de l'auteur, les constructions théoriques interprétatives et empiriques qui lui semblent épistémologiquement correctes sont celles qui, « intervenant au cours du travail empirique, pour l'étendre ou le transformer, produit la possibilité et l'exigence de nouvelles observations empiriques dont les conditions mêmes étaient impensables tant qu'elles n'étaient pas pensées dans les catégories de la théorie⁹ ». Autrement et dit rapidement, pour nous, ces théories sociologiques construisent des « normativités sociales ». La réflexion proposée s'oriente plutôt vers un autre choix : s'interroger d'une part sur la « qualité du social » qui permettrait de rendre compte de sa complexité historique; d'autre part, questionner le rapport entre la construction technique des données et celle, sociologique, de l'objet.

LA QUALITÉ DU SOCIAL

La qualité du social est ainsi l'une des pistes certes depuis longtemps ouverte, mais celle-ci jusqu'ici justifiait les points de vue de chacun, au gré de leurs positions théoriques ou idéologiques lesquelles pourraient s'inscrire dans un large champ philosophique autour de l'antinomie contrainte sociale/liberté humaine. En effet, les débats antérieurs portant sur les méthodes qualitatives ou quantitatives, subjectivisme ou objectivisme, microsociologie/macrosociologie, rapports de forces/rapports de sens, étaient, nous semble-t-il, insolubles. Les textes présentés ont justement l'intérêt d'éviter ces diverses antinomies pour approcher ce que nous avons appelé l'hétérogénéité et la complexité du social. En ce qui concerne l'hétérogénéité, par exemple, le social est à la fois structurel et

7. J. C. Passeron, *op. cit.*, p. 364.

8. *Ibid.* p. 365.

9. *Ibid.*, p. 891.

Berthelot s'interroge justement sur la cumulativité démonstrative qui opérerait à partir de l'articulation des informations hétérogènes, notamment à propos du changement d'échelle dans un même raisonnement, ou de la « nature logique de l'apport cognitif » de ces informations qui peuvent être aussi bien des « variables, des signes, des représentations ou des événements ». Il s'agit de prendre acte de la pluralité des points de vue à l'œuvre dans un raisonnement sociologique qui correspond à autant de dimensions significatives du réel.

Du point de vue de la complexité, la question nous semble là encore bien vue, notamment dans les deux textes sur la causalité, qui permettent de saisir pour l'un comment le raisonnement causal s'inscrit dans la complexité du social, à la fois par la question de la contextualisation des relations causales et par l'intégration de ces relations dans une structure narrative plus englobante. Les propos de P. Verges sont particulièrement instructifs à ce sujet : comment un questionnement par questionnaire ou par photographie permet de rendre compte d'une construction complexe de l'identité locale de groupes sociaux, ou encore, comment les acteurs disposent pour un même contenu d'une grande variété de surfaces discursives possibles avec des effets sociaux différenciés. À l'opposé, suivant la note de L. Duchesne et de Y. Lepage, comment atteindre cette complexité lorsque des données sont manquantes ? On peut voir également cette complexité du discours dans la proposition méthodologique de Adrienne Chambon, qui là encore tente d'approcher la richesse du langage, ou encore dans le texte de G. Cazabon et de A. Turmel, qui se proposent d'interroger la complexité de l'énonciation et de la catégorisation du monde par le discours.

La problématisation de la construction des données, d'une part, la réflexion sur la complexité du social qui nécessite une multiplication des constructions et des traitements des données, d'autre part, proposent selon les types de données qualitatives ou quantitatives toute une série de propositions largement ouvertes et qui ont pour vertu, croyons-nous, de susciter la recherche et le débat en ce domaine. Sur le plan plus épistémologique, les textes de J. C. Gardin, de J. M. Berthelot ou de J. Duchastel sont autant de voies pour atteindre une cumulativité des observations. La perspective logiciste nous paraît paradoxalement à la fois la plus draconienne et la moins normative, celle de J. M. Berthelot comme la plus immédiatement exigeante à la mesure de son projet axiomatique, celle enfin de J. Duchastel comme la plus pragmatique.

Si, contrairement à J. C. Passeron (1991), nous recherchons encore les chemins ou les sentiers qui pourraient construire notre discipline vers la cumulativité, nous ne connaissons pas de voie royale. Les trois propositions précédentes — bien que différentes — nous semblent cependant pertinentes, à condition que le rapport entre construction de données et construction de l'objet soit enfin interrogé.

CONSTRUCTION TECHNIQUE DES DONNÉES, CONSTRUCTION DE L'OBJET SOCIOLOGIQUE

Ce qui nous semble, en effet, important dans les questions épistémique et méthodologique pour approcher un objet hétérogène et complexe, c'est la maîtrise des moments ou des lieux où se nouent les enjeux de cumulativité. Nous aimerions insister ici sur l'un de ces moments, celui de l'articulation entre construction technique des données et construction de l'objet sociologique. Ce problème est explicitement posé par le texte de J. Duchastel, et même s'il ne le développe pas directement, l'ensemble de son texte en est la conséquence : que peut le discours pour la construction de l'objet sociologique ? Les propos de F. Michel sont à ce sujet fort précis ; comment analyser le changement social émergeant, et quels outils et données doit-on se donner pour atteindre cet objectif. La démonstration qu'il nous offre a, bien sûr, une portée plus générale, puisqu'il nous montre comment des données et des techniques de traitement de ces données ont pour ainsi dire une valeur ontologique ; ils dessinent des acteurs et des formes sociales : les qualités qu'on leur attribue ainsi, sans nécessairement les expliciter, définissent autant d'ontologies sociales,

(ou si l'on préfère, autant de « mondes sociaux ») qui ne sont pas toujours celles que le sociologue a tenté et voulu construire. L'exemple proposé par P. Sabourin est tout aussi démonstratif à cet égard. C'est pourquoi l'on peut dire que l'articulation entre construction technique des données et construction sociologique de l'objet n'est pas si évidente qu'elle apparaît dans la littérature sociologique. En effet, si l'on veut tenir compte de l'hétérogénéité et de la complexité du social, le chercheur doit se donner les moyens de contrôler ce que lui permet, comme construction, la nature des informations et les types de traitements qu'il emploie et la construction sociologique de l'objet qu'il poursuit (raisonnement causal et intégration dans une démarche narrative, par exemple, sémiologies et sociologie, global/local), tant il est vrai que ces constructions, objet et données, sont des opérations différentes.

Gilles HOULE
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

Nicole RAMOGNINO
Centre des lettres et des sciences humaines
Université de Provence (Aix-Marseille I)
29, avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence
France